

Rapport public Parcoursup session 2021

Ecole Nationale Supérieure Architecture Paysage de Bordeaux - Paysage (18546)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Ecole Nationale Supérieure Architecture Paysage de Bordeaux - Paysage (18546)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	439	61	72	12

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus locaux

La formation de paysagiste vise à l'acquisition de savoirs, de pratiques et de méthodes s'inscrivant à la charnière entre différents champs disciplinaires, et de savoir-faire, dont l'analyse et la conception des paysages nécessitent l'articulation.

Les principaux objectifs de la formation sont décrits en terme de compétences, par domaines d'enseignement :

- théories et pratiques du projet de paysage
- démarche artistique
- culture technique et sciences de l'environnement
- compréhension des paysages dans l'espace et le temps
- politiques, acteurs, économie et cadre d'action du projet de paysage
- langage et représentation
- initiation à la recherche.

La maîtrise d'une langue vivante étrangère (niveau B2) est requise pour l'obtention du diplôme.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un brevet de technicien spécialité "collaborateur d'architecte", "Agencement" ou "Technicien d'étude du bâtiment. Option B : Assistant en Architecture"
- . Les candidats européens titulaires ou en préparation d'un équivalent européen du baccalauréat français

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Etablissement Public Administratif sous tutelle du Ministère de la culture, l'école nationale supérieure d'architecture et de paysage (ENSAP) de Bordeaux développe des actions dans les domaines suivants :

- la formation initiale des professionnels de l'architecture et du paysage
- la recherche en architecture et en paysage, et sa valorisation
- la formation à la recherche par la recherche.

La formation en paysage s'organise en trois cycles :

- le cycle préparatoire aux études en paysage (CPEP) sur deux ans
- un cycle de trois ans menant au Diplôme d'Etat de paysagiste (DEP) valant grade de master
- un troisième cycle conduisant au doctorat.

D'autres informations sont disponibles sur le site internet de l'école www.bordeaux.archi.fr à la rubrique Formation / Etudes en paysage / Cycles et cursus - Ossature pédagogique.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une première phase de sélection des candidatures a été effectuée par la commission d'examen des vœux. La liste des candidats admissibles a été déterminée en tenant compte de critères qualitatifs et de critères quantitatifs:

Les critères quantitatifs (les résultats scolaires):

Pour chaque voie (générale, technologique et professionnelle) la commission a sélectionné des matières auxquelles sont appliqués des coefficients.

Pour la voie générale: notes en Français (oral coef 1 et écrit coef 2)-notes en Enseignements scientifiques-notes en Philosophie-notes en Histoire-Géographie -notes en LVA-LVB - notes en Enseignement civique et moral-le coef appliqué est 3. Toutes les spécialités sont retenues avec un coef 2. Toutes les options sont retenues avec un coef 2.

Pour les candidats en Terminale : les notes du baccalauréat (épreuves anticipées de français oral et écrit ; les notes des 3 enseignements communs de 1ère ; la note de la spécialité de 1ère ; les notes des 2 spécialités de Terminale) et les notes des bulletins de 1ère et terminale pour les autres enseignements Pour les candidats déjà bacheliers : Les notes du baccalauréat

Pour la voie technologique: notes en Français (oral coef 1 et écrit coef 2)-notes en Mathématiques-notes en Philosophie-notes en Histoire-Géographie-notes en LVA-LVB-notes en Ens civique et moral-le coef appliqué est 3. Toutes les spécialités sont retenues avec un coef 2. Toutes les options sont retenues avec un coef 1. -

Pour la voie professionnelle: notes en Français (oral coef 1 et écrit coef 2)-notes en Mathématiques-notes en Philosophie-notes en Histoire-Géographie-notes en Arts appliqués et cultures artistiques-notes en Ens civique et moral-le coefficient appliqué est 3. Toutes les spécialités sont retenues avec un coefficient 2. Un bonus de 1 point est accordé à 2 spécialités.

Le calcul se fait :

Pour les élèves de Terminale : sur les notes de 1ère et de terminale (bulletins et notes du bac des 3 trimestres de 1ère, et des 2er trimestres de terminale

Pour les candidats déjà bacheliers : sur les notes du baccalauréat.

Pour la voie professionnelle, un bonus de 1 point est appliqué à la note globale des candidats ayant choisi les spécialités : « Nature – jardin – paysage – forêt » et « Construction durable, bâtiment et travaux publics »

Les critères qualitatifs :

Une note qualitative est attribuée par les membres de la commission à chaque dossier au regard des éléments relatifs aux acquis méthodologiques, des savoir-faire, des savoir-etre, des formes d'engagement et des activités et centres d'intérêt du candidat et de la motivation

tels qu'ils sont présentés dans la fiche avenir et dans la rubrique « activités et centres d'intérêt ».

Les membres de la CEV ont examiné tous les dossiers dont le vœu était confirmé sur parcourcup afin d'attribuer à chacun d'eux une note résultant d'un critère qualitatif et quantitatif.

Un classement des candidats a été généré permettant de fixer la liste des candidats admissibles.

Les candidats dont la moyenne ainsi calculée était supérieure au seuil d'admissibilité fixé à 14.231/20 ont été déclarés admissibles.

Ainsi sur 439 candidatures confirmées, 175 candidats ont été déclarés admissibles.

Une seconde phase de sélection des candidatures a permis de déterminer la liste des candidats admis.

Les candidats ont été reçus en entretien le mercredi 5 mai 2021 pour une durée de 15 minutes par un jury composé de deux enseignants de l'école en tenant compte des 4 critères retenus afin de procéder au classement final des candidats:

- qualité d'écoute et d'expression du candidat
- sensibilité et créativité du candidat
- motivation du candidat pour les études de paysage
- connaissance de la formation et intérêt pour l'école de Bordeaux

Cette seconde phase a permis de déterminer une liste de 30 candidats admis sur liste principale et 145 candidats admis sur liste complémentaire.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Un rapport des jury est publié sur le site internet de l'école dans la rubrique admission.

Il permet de communiquer aux candidats les éléments positifs, les principales faiblesses et de formuler des recommandations aux futurs candidats.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Pour la voie générale:notes en Français (oral coef 1 et écrit coef 2)- notes en Enseignements scientifiques-notes en Philosophie-notes en Histoire-Géographie -notes en LVA-LVB - notes en Enseignement civique et moral-le coef appliqué est 3.Toutes les spécialités sont retenues avec un coef 2.Toutes les options sont retenues avec un coef 2.	Pour la voie générale:notes en Français (oral coef 1 et écrit coef 2)- notes en Enseignements scientifiques-notes en Philosophie-notes en Histoire-Géographie -notes en LVA-LVB - notes en Enseignement civique et moral-le coef appliqué est 3.Toutes les spécialités sont retenues avec un coef 2.Toutes les options sont retenues avec un coef 2.	Pour les candidats en Terminale : les notes du baccalauréat (épreuves anticipées de français oral et écrit ; les notes des 3 enseignements communs de 1ère ; la note de la spécialité de 1ère ; les notes des 2 spécialités de Terminale) et les notes des bulletins de 1ère et terminale pour les autres enseignements Pour les candidats déjà bacheliers : Les notes du baccalauréat	Essentiel
	Pour la voie technologique: notes en Français (oral coef 1 et écrit coef 2)- notes en Mathématiques-notes en Philosophie-notes en Histoire-Géographie-notes en LVA-LVB-notes en Ens civique et moral-le coef appliqué est 3. Toutes les spécialités sont retenues avec un coef 2.Toutes les options sont retenues avec un coef 1.		Idem voie générale	Essentiel
	Pour la voie professionnelle: notes en Français (oral coef 1 et écrit coef 2)- notes en Mathématiques-notes en Philosophie-notes en Histoire-Géographie-notes en Arts appliqués et cultures artistiques-notes en Ens civique et moral-le coefficient appliqué est 3.Toutes les spécialités sont retenues avec un coefficient 2.Un bonus de 1 point est accordé à 2 spécialités.		Idem Voie générale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail		Fiche Avenir	Essentiel
	Qualité d'expression		Entretien de motivation et projet de formation motivé	Essentiel

Savoir-être	Qualité d'écoute	Entretien de motivation	Essentiel
	Sensibilité et créativité	Entretien de motivation	Essentiel
	Autonomie et capacité à s'investir	Fiche Avenir	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour les études de paysage, connaissance de la formation et intérêt pour l'école de Bordeaux	Entretien de motivation et projet de formation motivé	Essentiel
	Capacité à réussir	Fiche Avenir	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	connaissance des enjeux, intérêt pour les questions sociales, environnementales, techniques et culturelles	entretien de motivation et rubrique " Activités et centres d'intérêt"	Essentiel
	Engagement citoyen	Fiche Avenir	Essentiel
	Activités extra scolaires et centres d'intérêt	Rubrique " Activités et centres d'intérêt" et entretien de motivation	Essentiel

Signature :